

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE PERMIS EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS D'ÉLEVAGE PORCIN

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) INSTALLATIONS D'ÉLEVAGE PORCIN, LE 14 JANVIER 2019, À 19H00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL AU 1 RUE AGGÉE PELLETIER À SAINT-ROBERT

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

1. Le 14 novembre 2018, cette demande a été jugée conforme par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.
2. Une assemblée de consultation aura lieu le 14 janvier 2019, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal, au 1 rue Aggée-Pelletier à Saint-Robert. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance d'un permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Ces 5 conditions sont : 1° recouvrement de l'ouvrage d'entreposage du lisier, 2° incorporation des lisiers au sol, 3° distances séparatrices différentes de celles exigibles en vertu de la réglementation, 4° installation d'un écran brise odeurs et 5° équipement économiseur d'eau. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.
3. Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au bureau municipal, 666 chemin de Saint-Robert, Saint-Robert, du lundi au mercredi: de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 00.
4. Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou au bureau municipal jusqu'au 29 janvier 2019, date correspondant à la fin de la période prévue pour la réception des commentaires.
5. Les installations visées se localisent dans le rang Thiersant dans la municipalité de Saint-Robert, sur le lot 4 668 127, circonscription foncière de Richelieu

Croquis de l'emplacement



Donné à Saint-Robert, ce 5^e jour de décembre 2018.

Nathalie Lussier
Directrice générale/secrétaire-trésorière